



Service d'Incendie et d'Aide Médicale Urgente  
de la Région de Bruxelles-Capitale



┌  
K.I.N.  
Rue Vautier, 29  
1000 BRUXELLES  
└

Bruxelles, 21/01/2011

Vos réf. : Votre demande du 12/02/2010

Nos réf. : A.1980.0463/89/MS/dm

A rappeler s.v.p.

Personne à contacter: B. LEJEUNE

Adresse: « Musée des Sciences Naturelles »  
Rue Vautier, 29  
1000 Bruxelles

Madame, Monsieur,

**Concerne :** Visite de prévention d'incendie du - 10/01/2011.

**Réglementation générale**

Les prescriptions du titre XIII du Règlement Général de la Bâtisse de l'Agglomération de Bruxelles relatif à la prévention des incendies dans les lieux accessibles au public.

**Avis du Service d'Incendie**

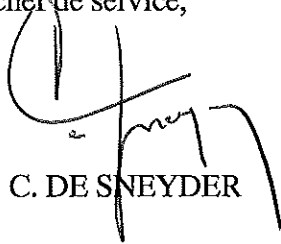
Il résulte de la visite de contrôle de la salle 2 reprise sous rubrique que le Service d'Incendie formule les remarques suivantes:

1. Les sorties et issues de secours doivent être indiquées par des pictogrammes réglementaires (A.R. du 17/06/1997, annexe II) ; ces pictogrammes doivent être visibles de n'importe quel endroit de l'établissement et éclairés par l'éclairage normal et par l'éclairage de sécurité.  
⇒ Revoir la signalétique. Actuellement, elle existe mais elle n'est pas suffisamment visible.
2. Replacer les poignées de portes sur les portes donnant en bas de la cage d'escalier.

3. L'installation de détection générale automatique d'incendie doit être réceptionnée par un organisme agréé par le Service Public Fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie. Une suite favorable doit être réservée aux remarques formulées.  
⇒ Fournir le document de réception de la détection incendie.  
⇒ Vérifier que les détecteurs placés dans le faux-plafond ont bien été contrôlés.
4. Les certificats de réaction au feu des matériaux utilisés doivent nous être transmis.

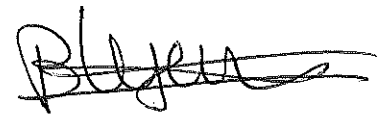
Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

L'Officier-chef de service,



Lt-Col. Ing. C. DE SNEYDER

L'attaché de prévention,



Ing. B. LEJEUNE

**Toute correspondance doit être adressée à l'Officier Chef de Service.**